

## Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an deux mil SEIZE, le 8 février à 20h30, le Conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 6 janvier 2016, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Christian Vautherot a accepté les fonctions de secrétaire de séance.

**Présents** : Mesdames Nathalie BARDAUX, Sonia BORNE, Patricia SIKORA; Messieurs Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Jean-Marie BRAHIER, Yannick DEBOUCHE, Didier EPAILLY, Thierry HENRY, François HERANNEY, Alain MAZOYER, Claude MESNIER, Christian VAUTHEROT.

**Excusées** : Mesdames Hélène ALBANESI, Marie MORVAN

Ordre du jour :

- ◆ **Présence verte**
- ◆ **Commission intercommunale des Impôts Directs**
  
- ◆ **Questions diverses :**
  - **Divagation des chiens (courrier)**
  - **Fusion des communautés de communes**
  - **Point financier sur la station d'épuration**
  - **Indemnités du maire et maire délégué**
  - **Dossier salle multi-activités**
  - **Dossier TEPOS**
  - **Projet de convention pour route forestière à Lusans**
  - **Compteur ERDF Linky**
  - **Incident sur la ligne ERDF**
  - **Demande de subvention MFR Montbozon**
  - **Compte rendu AG ELAN**
  - **Réunion rythmes scolaires**
  - **Date de la prochaine réunion**

Les membres présents du conseil municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 11 janvier 2016 avec :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

### Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Christian VAUTHEROT est désigné secrétaire de séance.

### **2016-07 : Présence verte**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de son entrevue avec l'association PRESENCE VERTE.

Cette association a pour but de promouvoir un service de téléassistance au domicile des personnes âgées, permettant d'intervenir immédiatement en cas de problèmes ou d'accidents.

Ce service vise à améliorer les conditions de vie des personnes âgées ou handicapées et ainsi favoriser leur maintien à domicile.

Monsieur le maire, considérant les missions spécifiques qui sont les siennes à l'égard des personnes âgées, entend proposer le système de Présence Verte, pour subvenir aux besoins des personnes en téléassistance qui dépendent de la commune.

Les membres présents du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à

- 13 voix pour
  - 0 voix contre
  - 0 Abstention
- 
- De prendre en charge le paiement d'une partie des frais d'installation des boîtiers de téléassistance pour les personnes résidant sur le territoire communal
  - D'autoriser Monsieur le maire à signer la convention de partenariat avec PRESENCE VERTE et tous les documents y afférents.

### **2016-08 : Commission Intercommunale des Impôts Directs**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que, suite à l'instauration du régime de fiscalité unique, le code général des impôts prévoit l'instauration d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs composée du président de l'EPCI et de 10 commissaires titulaires.

La commune de Pouligny-Lusans doit, quant à elle, proposer le nom de deux personnes, qui répondent aux conditions prévues par le code général des impôts, susceptibles de devenir commissaires au sein de la CIID.

Après consultation des membres du conseil, afin qu'ils effectuent des propositions, une liste de personnes est établie.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident de nommer à

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 Abstention

Les deux personnes suivantes, comme commissaires de la CIID :

Monsieur Claude MESNIER

Monsieur Benjamin BARBIER

### **Divagation des Chiens**

Monsieur le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal du courrier d'un administré se plaignant de la divagation des chiens sur sa propriété

Après lecture du courrier, il est décidé d'avertir la population de ce problème en faisant paraître un article sur la feuille d'infos municipales ainsi que sur le site internet de la commune, rappelant la loi et les amendes s'y rapportant.

### **Point financier sur la STEP**

Monsieur le maire présente aux membres du conseil municipal l'état financier de la station d'épuration au 29 janvier 2016.

La station d'épuration est actuellement en service, la réception des travaux aura lieu à la mi-mars.

L'actuel compteur électrique va être remplacé afin d'assumer la puissance électrique nécessaire à l'alimentation du hangar communal et de la station.

Par ailleurs Monsieur le maire a rencontré Monsieur Marquis de la direction départementale des territoires pour la réhabilitation de la station d'épuration de Lusans; Une demande d'accompagnement d'une maîtrise d'œuvre va être faite.

### **Indemnités du maire et du maire délégué**

Monsieur le maire donne connaissance aux membres du conseil des articles 3 et 18 de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 qui, visant à faciliter l'exercice des élus locaux fixent de façon automatique leurs indemnités selon un barème prévu à l'article L.2123-23 du CGCT.

### **Fusion des communautés de communes**

Monsieur le maire fait le point sur la situation actuelle concernant la fusion des communautés de communes.

Suite à la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale), présidé par Monsieur le Préfet du Doubs, les amendements de Gonsans et Naisey pour partir sur la communauté de communes de Pierrefontaine Vercel ont été acceptés.

Les amendements de Roulans (pour la CAGB) et de Bouclans (pour la CC de Pierrefontaine Vercel) ont été refusés.

Les décisions définitives seront actées par Monsieur le Préfet fin mars.

### **Dossier salle multi-activités**

Monsieur le maire rappelle le projet de la commune de créer une salle multi-activités, il fait part, aux membres du conseil municipal, du compte-rendu de l'entretien du vendredi 5 février avec Madame Bourgeois du Conseil Départemental.

Le projet d'implantation de ce bâtiment dans la plaine entre Châtillon et Pouligney-Lusans n'est pas possible (hors carte communale), il est donc en réflexion sur le terrain faisant face à l'actuelle salle des associations.

### **Dossier TEPOS**

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal le fait que la CCVA a été retenue sur le projet TEPOS (territoires à énergie positive).

Dans le cadre de cet appel à projet, un poste d'animateur énergétique est budgétisé pour les 3 années de l'opération. Cette personne interviendra sur le territoire de la CCVA en direction des particuliers, des scolaires, du monde de l'entrepreneuriat et des collectivités.

Le jury d'embauche se réunit le 29 février 2016 pour une prise de fonction en mars.

### **Projet de convention pour route forestière à Lusans**

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que les travaux qui vont être réalisés font suite à la mesure compensatoire du projet éolien.

Ce projet est en cours, il nécessitera une convention tripartite ONF, commue et Velocita (le financeur).

### **Compteur ERDF Linky**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que plusieurs communes ont fait le souhait de ne pas être équipées de ces nouveaux compteurs qui présentent des risques pour la population.

Il est décidé de convenir d'un rendez-vous avec ERDF afin d'avoir toutes les précisions nécessaires sur ce dossier.

### **Incident sur la ligne ERF**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de l'incident survenu le mercredi 27 janvier sur la ligne ERDF lors de travaux de voirie réalisés par les agents techniques de la commune.

Une déclaration d'accident a été faite et transmise à l'assurance de la commune

### **Demande de subvention de la MFR de Montbozon**

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de subvention de la maison familiale et rurale de Montbozon où 5 jeunes de la commune sont scolarisés.

Dans un esprit d'équité, la commune ne versera pas de subventions.

### **Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ELAN**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint et président de l'association fait part aux membres du conseil municipal du compte rendu de l'assemblée générale.

33 personnes ont participées à l'assemblée.

Plusieurs activités sont prévues durant l'année 2016 : marche gourmande, concert, pique-nique à Lusans ...

### **Réunion rythmes scolaires**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'une réunion sur les rythmes scolaires se tiendra le mardi 9 février afin de faire le point sur les activités 2015/2016.

### **Prochaines réunions**

Le vote du compte administratif et de gestion aura lieu le 7 mars à 20h30

La commission budget se réunira le 4 avril à 20h00

Le vote du budget aura lieu le 11 avril 2016 à 20h30

La séance est levée à 23h15

## RÉCAPITULATIF :

### Délibérations :

2016-07 : Convention Présence Verte
2016-08 : Commission intercommunale des impôts directs

### Sujets abordés :

Aj : Divagation des chiens
Ak : Fusion des communautés de communes
Al : Point financier sur la station d'épuration
Am : Indemnités du maire et maire délégué
An : Dossier salle multi-activités
Ao : Dossier TEPOS
Ap : Projet de convention pour route forestière à Lusans
Aq : Compteur ERDF Linky
Ar : Incident sur la ligne ERDF
As : Demande de subvention MFR Montbozon
At : Compte rendu AG ELAN
Au : Réunion rythmes scolaires
Av : Date de la prochaine réunion